

RECRUTEMENT DES RESIDENTS POUR LE ROYAUME-UNI - Année Scolaire 2018-2019

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT "RÉSIDENT" DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS AU ROYAUME-UNI.

LA PROCÉDURE INTERNET EN BREF : deux moments bien distincts

I – CRÉATION DU DOSSIER (date limite d'inscription en ligne : 31/01/2018 minuit)

- Ouvrir un compte sur Internet (Étape 1) <https://recrutement.aefe.fr/residents/>
- Renseigner ce dossier en ligne (Étape 2) en vous aidant du manuel utilisateur
- Clôturer ce dossier en ligne (Étape 3)*
- Postuler pour un pays → Saisir la fiche Royaume-Uni (Étape 4)
- Imprimer le dossier (Étape 4)
- Envoyer le dossier et les pièces justificatives à chacun des établissements demandés, par voie postale, avant le **31/01/2018 minuit**.
- **N.B. conserver impérativement une copie papier du dossier complet expédié**

II – CHOIX DES POSTES

- Choisir des postes, en ligne, **entre le 09/01/2018 et avant le 31/01/2018 minuit** (Étape 5)

* En cas de besoin, une fois votre dossier clôturé, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
efavillier@lyceefrancais.org.uk

Le présent dossier de candidature à un poste de "résident" dans un établissement français relevant de l'AEFE au Royaume-Uni **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables). Ils devront avoir exercé au moins 2 ans en tant que titulaire en France.

Par ailleurs, les enseignants exerçant dans un établissement du réseau AEFE sous le statut de résident doivent avoir rempli leur premier contrat, soit 3 années, pour pouvoir être candidats à un poste dans un autre pays.

DATE DE LIMITE DE DÉPOT OU D'ENVOI DES DOSSIERS (le cachet de la poste ou la date du bordereau faisant foi).	31/01/2018 minuit
DATE DE CLOTURE DE SAISIE DES VŒUX	31/01/2018 minuit
TRAITEMENT DES DOSSIERS : <ul style="list-style-type: none"> - Aucun justificatif non produit à la réception du dossier de candidature ne sera réclamé. - Un accusé de réception mentionnant le numéro de votre dossier vous sera adressé dès qu'il sera recevable. 	Janvier-Février 2018
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSIONS PARITAIRES	01/03/2018
PROPOSITION DE POSTE <u>par courriel</u> à l'adresse mail de référence que vous aurez fournie	A partir du 02/03/2018

BAREME 2018 POUR LE RECRUTEMENT DES RESIDENTS

LYCEE FRANCAIS CHARLES DE GAULLE DE LONDRES - R.U.

AUCUN ELEMENT DE BAREME NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE SANS PRODUCTION DE JUSTIFICATIFS

ELEMENTS	Nombre de points
Priorités de l'AEFE	
1 - TNR: titulaires de la fonction publique française, employés dans leurs fonctions ou leur discipline à plein temps pendant un an dans l'établissement	400
2 - Ex-recrutés locaux de l'établissement lauréats de concours titularisés à l'issue de leur année de stage en France, les résidents du pays touchés par une mesure de carte des emplois	300
3 - Conjoints d'expatriés (au sens strict de l'état civil ou PACS) y compris ceux nouvellement nommés, de l'AEFE ou du MAE, de résidents et de recrutés locaux des établissements de l'AEFE	200
4 - Titulaires de l'éducation nationale résidant dans le pays depuis plus de trois mois	100

Autre éléments	
-----------------------	--

Ancienneté au 1er septembre de l'année de recrutement = 2 points par échelon + 1 point par année passée dans l'échelon (sur justificatif)	Maximum 16 points
Nombre d'années en tant que TNR établissement ou assimilé (période de remplacement) = 2 points par année (sur justificatif)	Maximum 8 points
Notation pédagogique /20 (sur justificatif)	Maximum 20 points
Correctif: nombre d'années sans inspection au 1er septembre de l'année de recrutement: 3 ans ou moins = 0 point - > à trois ans = 0,3 point par an Maximum = 2 points	
Notation administrative (sur justificatif) - enseignants du second degré	Maximum 10 points
Stages professionnels Education nationale < 5ans (sur justificatif) - 1 point par stage	Maximum 6 points
Expérience en FLE (sur justificatif) enseignants du 1° degré - 1 point par année	Maximum 4 points
Diplômes (sur justificatif) - non cumulables (voir liste détaillée)	Maximum 8 points
Habilitation pour enseigner l'anglais dans le primaire (sur justificatif)	4 points
Certification complémentaire second degré enseignement en langue étrangère (sur justificatif)	de 1 à 4 points selon la note obtenue
Fonction de formateur ou de Conseiller pédagogique (sur justificatif)	2 points
Connaissance attestée de l'anglais (sur justificatif) - diplômes non cumulables - voir liste détaillée - sera retenu le diplôme français ou européen rapportant le plus de points	Maximum 7 points
Expérience dans les lycées internationaux, établissements britanniques ou étrangers, sections européennes, sections bilingues ou internationales (sur justificatif) - 1 point par année	Maximum 5 points
Expérience dans les établissements homologués français à l'étranger (sur justificatif)- 1 point par année	Maximum 3 points
Examen du dossier - rubrique renseignée par le Chef d'Etablissement	Maximum 5 points

ROYAUME-UNI
LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A FOURNIR

NOM : PRENOM :	CORPS/GRADE :	DISCIPLINE :
-------------------	---------------	--------------

TOUTES CES PIECES SONT A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE CANDIDATURE A UN EMPLOI DE RESIDENT 2018-2019

(Seuls les documents officiels émanant du Ministère de l'Education Nationale seront pris en compte)

Et C
a a
bl n
is di
t d
at
ttt

Fiche de candidature

Arrêté de titularisation et dernier arrêté de promotion

Copie du passeport en cours de validité et du livret de famille

Le cas échéant, justificatif de résidence prouvant que l'agent peut-être recruté à la date de la rentrée scolaire (immatriculation consulaire, contrat du conjoint)

Curriculum vitae

Copie du contrat en cours (pour les agents relevant actuellement de l'A.E.F.E).

Pour les personnels du second degré :
Les 2 derniers avis de notation pédagogique et administrative

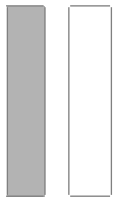
Les 2 derniers rapports d'inspection, à défaut le rapport de titularisation

Pour les personnels du premier degré :
Les 2 derniers avis de notation administrative pour les enseignants en poste dans le réseau

Les 2 derniers rapports d'inspection, à défaut rapport de titularisation

Pour les personnels du premier et second degré, **copie complète I-PROF « votre assistant carrière »** : déroulement de carrière, promotion, échelon, mise en disponibilité, notation, etc.

Copie du diplôme universitaire le plus élevé et des diplômes professionnels (CAFIPEMF, CAPA-SH, CAPSAIS, Maître spécialisé, licence FLE, Liste d'aptitude Direction d'école, certifications complémentaires, habilitation en langues ...)



Copie des attestations certifiant les acquisitions de compétences professionnelles du candidat

(tutorat de professeur stagiaire, formateur dans le cadre de la formation continue, GRETA, copie des attestations de stage MEN de moins de 5 ans etc.)



1 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)



Lettre manuscrite de motivation du candidat (1 page recto-verso maximum), 1 lettre par candidat, même en cas de candidature liée.

Le candidat est informé qu'à défaut de production des documents mentionnés ci-dessus, sa candidature pourra éventuellement être écartée par l'Administration faute d'éléments suffisants d'appréciation.

Fait àle..... Signature du candidat